

LA CHARTE NATURA 2000

Le site Natura 2000 Landes de Montendre

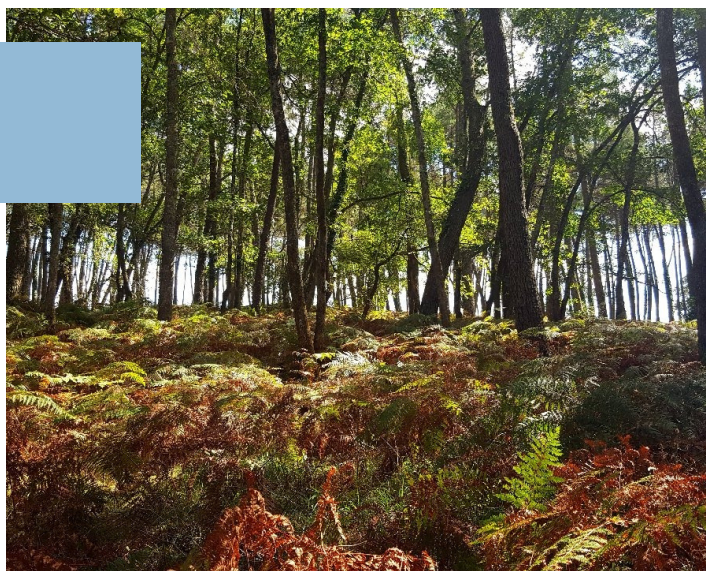


NATURA 2000 ?

Natura 2000 est un réseau de sites à l'échelle de l'Union Européenne qui vise à maintenir ou restaurer dans un état de conservation favorable les habitats et les espèces d'intérêt communautaire tout en prenant en compte les activités économiques, sociales et culturelles d'un territoire. En France, cela représente environ 13 % du territoire terrestre métropolitain, soit 7 millions d'hectares.

UNE CHARTE ?

La charte est un outil contenant des engagements (obligatoires) ainsi que des recommandations (facultatives) qui contribuent, selon les orientations définies dans le DOCOB, à la conservation des habitats et espèces présents sur le site Natura 2000. Ces engagements ne nécessitent pas d'investissement susceptible d'entraîner des coûts importants et relèvent davantage de bonnes pratiques.



QUI PEUT ADHÉRER ?

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels et personnels sur des terrains inclus dans le périmètre du site Natura 2000 peut adhérer à la charte Natura 2000.





QUELS AVANTAGES ?

Au delà de la reconnaissance et de la mise en valeur des actions permettant la préservation du patrimoine naturel local, l'adhésion à la charte permet au signataire de bénéficier :

- De l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- De la garantie de gestion durable lorsque le propriétaire dispose d'un document de gestion arrêté, agréé ou approuvé ...

QUELLES MODALITÉS ?

L'adhésion porte sur une durée de 5 ans renouvelable et concerne a minima une parcelle entière, l'adhérent pouvant engager tout ou partie de ses parcelles incluses dans le site Natura 2000. Les recommandations et engagements peuvent être de portée générale et concerner le site dans son ensemble ou être spécifiques et ciblés par grands types de milieux naturels ou d'activités.



COMMENT ADHÉRER ?

Pour adhérer, il vous suffit de prendre contact avec l'animateur du site Natura 2000 qui se rendra disponible pour vous présenter le dispositif, évoquer avec vous les enjeux de vos parcelles et vous accompagner dans la démarche administrative d'adhésion.

Contact de l'animateur du site Natura 2000 Landes de Montendre :
François LEGER - Agence MTDA - francois.leger@mtda.fr / 06.79.93.98.54

Plus d'informations sur le site internet landesdemontendre.natura2000.fr
ou bien sur <https://www.facebook.com/LandesdeMontendre>

